

De l'interprétariat communautaire à la médiation interculturelle

Service d'interprétariat „se comprendre“

Barbara Ouedraogo, Responsable Service d'interprétariat

Colloque APEPS
Fribourg, le 17 novembre 2017

Programme

- Le service d'interprétariat «se comprendre»
- Interprétariat communautaire et médiation interculturelle:
Définitions et spécificités
- Pourquoi faire appel aux interprètes communautaires et médiateurs interculturels dans le domaine scolaire ?
- Formation et qualification
- Quelques règles d'or pour une bonne collaboration
- Documentation

Service d'interprétariat

- Une quarantaine de langues disponibles, dont une dizaine régulièrement sollicitées
- 98 interprètes communautaires qualifiés (FR, JU, BEf)
- Domaines d'interventions: santé, social, éducation/formation et justice
- 14'300 heures en 2016
- Quasi 30% des interprètes sont en cours d'obtention ou ont obtenu le certificat INTERPRET

Objectifs du service

- **Professionnels des institutions**

Promouvoir l'interprétariat communautaire

Sensibiliser – former à la collaboration avec les interprètes

- **Interprètes**

Développer et optimiser les compétences et les qualifications

- ✓ Pour faire appel à un/e interprète
- ✓ Pour des informations

www.secomprendre.ch

L'interprétariat communautaire

Traduction **orale** (traduction consécutive)
d'une langue à l'autre de tout ce qui est dit,
en tenant compte de l'origine sociale et
culturelle des personnes participant à
l'entretien.

Spécificités de l'interprétariat

- ✓ Situation de triologue (dialogue à trois)
- ✓ Sur place, par téléphone, par vidéo
- ✓ Compétences linguistiques spécifiques + connaissances des systèmes des deux pays
- ✓ Assurer l'accès à l'information → égalité des chances
- ✓ Rôle pour l'intégration des personnes migrantes → renforce les responsabilités
- ✓ Possède des techniques de travail pour garantir une traduction complète
- ✓ Expérience personnelle de la migration
- ✓ Connaissances sur le type de malentendus et conflits pouvant survenir
- ✓ Stratégies d'autoréflexion pour la prise de recul par rapport aux situations

La médiation interculturelle

Approche relationnelle visant à transmettre des connaissances et des informations entre personnes issues d'univers et aux modes de vie différents, dans le but de créer, maintenir ou rétablir un lien de sociabilité.

Spécificités de la médiation interculturelle

- ✓ Compétences supplémentaires en conseil et accompagnement d'individus ou de groupes
- ✓ Transmission d'information et formation d'adultes
- ✓ Sur mandat de professionnels, d'institutions, d'autorités, de services spécialisés (intégration) et/ou dans le cadre de projets
- ✓ Domaines formation/éducation, santé et social
- ✓ Expérience préalable dans le domaine de l'interprétariat

Dispositifs d'intervention en médiation

- ✓ Définition et communication claire des rôles, des responsabilités et des tâches
- ✓ Transparence par rapport aux relations, intérêts, connaissances et compétences professionnelles
- ✓ Préparation et élaboration de critères clairs, professionnels et éthiques de la qualité et de standards
- ✓ Responsabilité (partielle) des contenus et des processus

Pourquoi faire appel aux interprètes communautaires et aux médiateurs interculturels dans le domaine scolaire ?

Le code déontologique

= normes de qualité et principes éthiques

- Confidentialité
- Multipartialité
- Exhaustivité
- Compréhensibilité
- Compétences et formation

Formation et qualification des interprètes

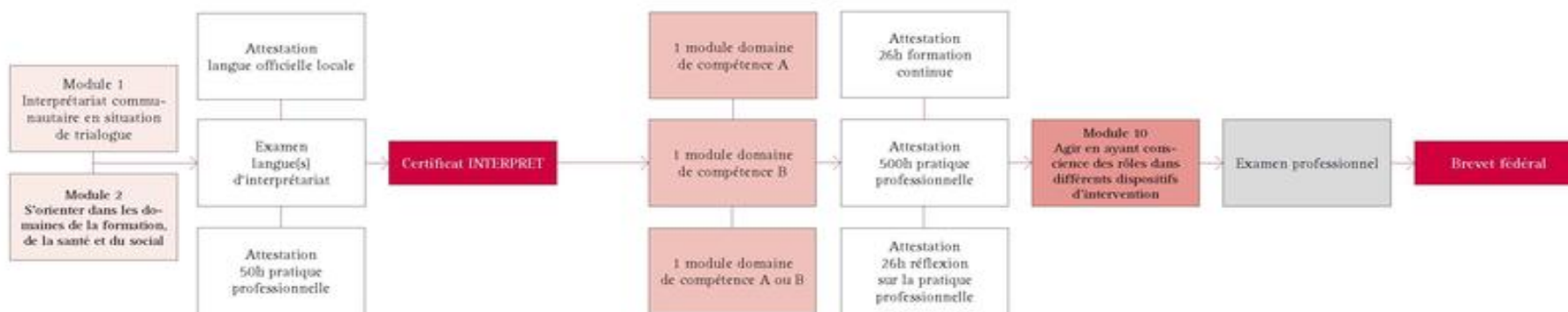
- Formation de base obligatoire (Communication interculturelle, rôle et gestion des émotions)
- Supervisions
- Certificat INTERPRET
- Formations continues thématiques (social, santé, école, justice)
- Modules menant au brevet fédéral de spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle

Systeme modulaire de qualification

Systeme modulaire de qualification

INTERPRET[!]

Aperçu sur les exigences posées pour l'obtention du certificat INTERPRET et du brevet professionnel fédéral d'interprète communautaire et médiateur/trice interculturel-le



MODULES POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT

Module 1
Interprétariat communautaire en situation de triologie

Dans les domaines de la formation, de la santé et du social, permettre la compréhension entre des interlocuteurs d'origines différentes par le biais de l'interprétariat communautaire en situation de triologie.

Module 2
S'orienter dans les domaines de la formation, de la santé et du social

Traduire en ayant connaissance des points communs et des différences existant entre les systèmes de référence des interlocuteurs.

MODULES DU DOMAINE DE COMPÉTENCE A Interprétariat communautaire

Module 3
Interprétariat par téléphone

Lors de brèves interventions sans préparation, assurer la compréhension entre des professionnel-le-s et des personnes migrantes, notamment dans le domaine de la santé.

Module 4
Interprétariat auprès des autorités administratives et judiciaires

Lors de procédures administratives et judiciaires, traduire en ayant connaissance du rôle et connaissance des structures et procédures.

Module 5
Interprétariat dans le domaine de la santé psychique

Lors d'entretiens thérapeutiques, permettre la compréhension entre des professionnel-le-s du domaine de la santé psychique et des personnes migrantes.

MODULES DU DOMAINE DE COMPÉTENCE B Médiation interculturelle

Module 6
Accompagner des personnes dans le processus d'intégration

Sur mandat et avec l'accord de professionnel-le-s, accompagner et soutenir des personnes migrantes dans le processus d'intégration.

Module 7
Animer des groupes de parole dans un contexte interculturel

Dans des groupes de parole à thème, encourager le processus d'intégration des personnes migrantes.

Module 8
Animer des séances d'information et de formation dans un contexte interculturel

Préparer, réaliser et évaluer de brèves séances d'information et de formation destinées à des adultes.

Module 9
Collaborer à des projets dans un contexte interculturel

Apporter la compétence transculturelle lors de la planification et de la mise en oeuvre de projets dans un contexte interculturel.

MODULE FINAL

Module 10
Agir en ayant conscience des rôles dans différents dispositifs d'intervention

Agir de manière adéquate et professionnelle, en ayant conscience des rôles dans différents contextes spécifiques.

Vous trouverez tous les détails sur les exigences pour l'obtention du certificat INTERPRET et du brevet fédéral sur www.inter-pret.ch

Auxiliaires à la traduction

= acteurs de l'interprétariat non formés

- Enfants ou autres membres de la famille
- Amis, connaissances
- Collaborateurs-trices de l'institution
- ...

Risques:

- Connaissances de la langue insuffisante
- Connaissances du sujet / domaine insuffisant
- Conflits de rôle → abus de pouvoir / position
- Conflits de loyauté
- Non respect du code déontologique

Types d'entretien

- Accueil (présentations, horaires, activités, etc...)
- Transition / décision concernant le parcours scolaire
- Entretiens avec la famille (états des lieux, performances scolaires)
- Problèmes sociaux (phobie scolaire, violences, ...)
- Cours / mesures de soutien (logopédie, psychologue scolaire, etc.)
- Réunions de parents (médiation interculturelle)

Enjeux

- Communiquer aux parents l'importance de leur soutien et leur encouragement vis-à-vis des enfants
- Sujets complexes ou émotionnellement chargés
- Difficultés de compréhension d'ordre culturel
- Difficultés de compréhension d'ordre général (horaires, activités scolaires, etc.)
- Permettre un traitement en toute égalité
- L'enfant reste enfant et élève

Pour une collaboration réussie

- Des connaissances des deux parts (institution et IC)
- Du matériel d'information mis à disposition des professionnels
- Un service régional d'interprétariat communautaire comme partenaire pour les questions d'interprétariat communautaire et de médiation interculturelle
- Un financement et une procédure interne claire de recours aux interprètes

Documentation

« se comprendre »

- www.secomprendre.ch
- Flyer
- Newsletters

INTERPRET

- www.inter-pret.ch
- Le dialogue à l'école
- La communication dans un contexte interculturel, aperçu des offres et outils
- Aide à la décision
- L'interprétariat communautaire dans le domaine de la formation. Pratique actuelle et recommandations basées sur des exemples de cas fonctionnant bien. Emch-Fasnacht / INTERPRET 2012

<http://www.inter-pret.ch/fr/service/infotheque/domaines/domaine-de-la-formation-93.html>

Merci de votre attention

Das Richtige tun
Agir, tout simplement
Fare la cosa giusta

Barbara Ouedraogo, Département Fribourg, Responsable service d'interprétariat

Bd de Pérolles 55, CP 11
1705 Fribourg

Téléphone: 026.425.81.30
Téléfax: 026.425.81.03

Courriel: secomprendre@caritas.ch
Internet: www.secomprendre.ch